MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Le pont de Saint-Edgar, construit en 1938 pour franchir la Petite rivière Cascapédia, est un pont couvert du type Town québécois. Il compte parmi les ponts couverts les plus intéressants du Québec. Sa construction a contribué à la colonisation de la vallée de la Petite rivière Cascapédia et au peuplement des paroisses de Saint-Edgar et de Robidoux. Situé dans un environnement significatif, il fait partie du circuit touristique de la Gaspésie.

Le pont de Saint-Edgar a été classé le 1er octobre 2009 par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Il a également été cité monument historique le 4 août 2003 par la Ville de New Richmond.

ADRESSE

Ce pont couvert est situé dans la ville de New Richmond.

LES CARNETS DU PATRIMOINE

Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection *Les carnets du patrimoine* vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction du patrimoine et de la muséologie
225, Grande Allée Est, 4e étage, bloc B
Québec (Québec) G1R 5G5

Photos
Manuel Mendo, 2009 (1, 2, 4, 5, 6)
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Jean-François Rodrigue, 2005 (3)

Révision : Hélène Dumais
Réalisation : Direction du patrimoine et de la muséologie

Impression : 2011

Design : Vallières Communication

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Monument historique

LES CARNETS DU PATRIMOINE

PONT DE SAINT-EDGAR

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Québec

LA VOIE DU PEUPLEMENT

Depuis le début du XIXe siècle, les ponts couverts font partie du paysage québécois. Ces structures, plus durables que les ponts en bois sans toit, ont déjà été très nombreuses. Ainsi, jusqu'à la fin des années 1950, plus d'un millier de ces ponts auraient été érigés sur l'ensemble du territoire québécois. Aujourd'hui, il subsiste moins de 100 de ces ouvrages ayant fortement marqué l'imaginaire collectif.

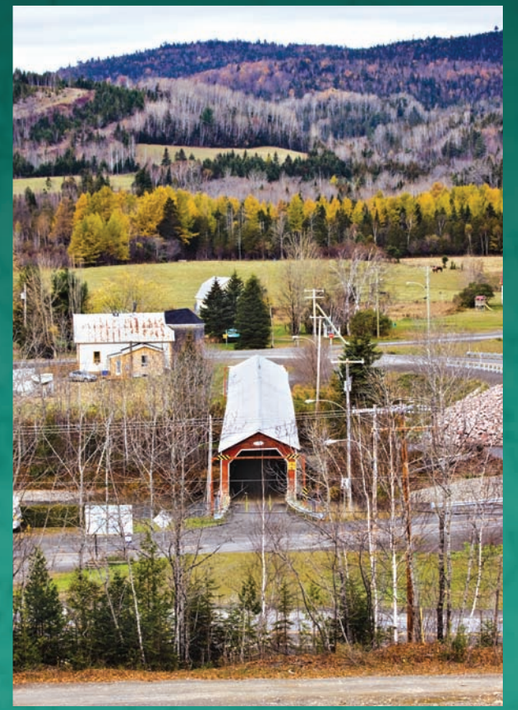

Les ponts couverts sont souvent liés aux origines des localités où ils se trouvent. Avant leur apparition, il est parfois impossible de traverser les cours d'eau autrement qu'avec des embarcations précaires. Ces ponts permettent à l'époque d'accéder aux terres de colonisation et rendent possible la mise en marché des produits agricoles et forestiers. Ils joueront donc un rôle essentiel dans l'essor démographique et économique de plusieurs régions rurales.

Natif de Cap-Chat, le prêtre Joseph-Edgar Miville (1887-1968) va contribuer largement au développement des environs de la Petite rivière Cascapédia, dans l'arrière-pays gaspésien. Voyant la nécessité de faciliter l'accès au secteur, il veille à faire construire le pont couvert, en 1938. Cette structure accélère le peuplement des hameaux de Saint-Edgar et de Robidoux, situés de part et d'autre du cours d'eau.

Une structure bien adaptée

Au cours du XIX^{e} siècle, plusieurs types de fermes de ponts couverts sont proposés par des ingénieurs et des architectes à la recherche d'une structure à la fois solide et facile à construire. En 1820, l'architecte états-unien Ithiel Town (1784-1844) fait breveter un modèle qui sera connu sous le nom de «ferme Town» et qui sera largement utilisé tant aux États-Unis qu'au Canada. Cette ferme est

constituée de madriers placés en diagonale pour former un large treillis entre d'épaisses planches horizontales, appelées «cordes supérieures et inférieures». Les différentes pièces sont reliées par des chevilles de bois.

Au Québec, les ingénieurs du ministère de la Colonisation se servent généralement des principes de la ferme Town. Toutefois, dès le début du XX^{e} siècle, ils modifient quelque peu cette ferme pour la rendre encore plus simple et plus économique. Les dimensions des pièces de la charpente sont réduites et des poteaux verticaux sont ajoutés à la structure pour en accroître la résistance. Des clous et des boulons remplacent aussi le chevillage de bois, qui nécessite des connaissances techniques particulières. La plupart des ponts couverts québécois construits au XX^{e} siècle appartiennent à ce modèle amélioré, aujourd'hui connu sous le nom de «Town québécois» ou de «Town élaboré».

Le pont de Saint-Edgar constitue un exemple remarquable de ces structures du type Town québécois. Il s'y rattache notamment par les poteaux verticaux qui solidifient les fermes, les portiques à linteau à angles obliques, le parement en planches horizontales et les ouvertures latérales au milieu du lambris ainsi qu'entre les cordes supérieures. Ces dernières et les cordes inférieures sont doubles, ce qui distingue cet ouvrage du modèle le plus répandu.

En outre, les deux travées du pont couvert de Saint-Edgar mesurant au total 88,38 mètres de longueur en font le plus long pont de ce type qui subsiste dans la région gaspésienne. Il présente une autre caractéristique peu commune: une trappe et une échelle donnent accès à l'îlot sur lequel repose le pilier central.

Un pont sous bonne garde

Comme de nombreux autres ponts couverts, celui de Saint-Edgar a parfois été menacé par les flots mêmes de la rivière. Par exemple, en 1948, une crue exceptionnelle de la Petite rivière Cascapédia entraîne des dommages importants, mais le pont tient bon. Une paroissienne de Saint-Alphonse fait alors déposer une statuette de la Vierge dans la charpente et la fait bénir. Cette statuette devait protéger la structure contre les désastres naturels et préserver les passants des accidents.

Dès le milieu du XX^{e} siècle, plusieurs ponts couverts du Québec sont remplacés par des ouvrages en béton, qui supportent de plus lourdes charges. À Saint-Edgar, les véhicules motorisés empruntent désormais une structure plus moderne située au nord du pont de bois, mais ce dernier, en bon état, a été conservé et est encore utilisé par les piétons et les cyclistes.

Les dimensions du pont couvert, qui constitue l'une des constructions les plus imposantes des environs, lui assurent une grande visibilité. Sa situation en milieu rural, dans un environnement montagneux, contribue à mettre en valeur ce témoin précieux de l'histoire de la région.

Fiche technique

Construction : 1938
Cours d'eau : Petite rivière Cascapédia
Nombre de travées : 2
Longueur totale : 88,38 mètres
Largeur : 5,74 mètres

LES CARNETS DU PATRIMOINE